

## Le mariage en Israël - 1/1

**Le 8 Mars, c'est la journée de la femme... L'occasion de faire un petit tour en Israël, où le mariage est uniquement religieux...**

Les insultes de son mari résonnant encore à ses fines oreilles d'à peine 25 printemps, Allel sortit du tribunal. Ses talons résonnèrent dans le couloir marbré sans même que le rabbin qui jugeait ne l'entende. Il était un peu sourd. Refusé, son divorce ! Alors que son corps était marqué par les coups, bleu, meurtri, cédant sous ce montre qu'elle avait fait l'erreur d'épouser ! Alors que son fils, à 5 mois, avait failli trouver la mort, lui aussi, sous la main meurtrière de son père ! Allel sanglota en silence, se hâtant pour échapper aux regards mesquins des hommes. Elle entra dans sa maison, claqua la porte derrière elle et se jeta sur son lit pour pleurer. Quelques heures plus tard, les yeux secs mais le cœur à vif, elle s'endormit enfin.

Il était tard lorsque son mari la réveilla en la secouant. Elle ouvrit ses yeux rouges et bouffis de chagrin. Sa voix était rauque.

- Quoi ?

- Tu deviens encombrante Allel. Vraiment encombrante. Je ne vais pas pouvoir te garder.

Une vague d'espoir s'engouffra dans le cœur de la jeune femme. Un espoir sans doute illusoire, mais...

- Je me suis trouvée une autre femme. Je vais aller vivre avec elle.

Il y avait une fausse note...

- Désormais, je t'interdit de sortir, ainsi que de recevoir des hommes.

- Mais...

- J'ai déjà déclaré cela au tribunal. Je pars avec ma nouvelle femme dès ce soir.

Et il partit avec ses affaires, une tonne de question et une haine brusque.

Depuis deux ans, Allel essaye d'obtenir le divorce. Elle a dû arrêter son travail, journaliste, ne reçoit pas d'argent de son mari qui, lui, par contre, se sert pour couvrir ses dettes. Entretien par ses parents, elle ne peut même plus voir son père. Et ce tribunal, ces rabbins en lesquels elle a fini par ne plus croire, elle n'a toujours pas réussi à les émouvoir.

Une réalité

Bonne nouvelle pour tout ceux qui s'alarment, Allel n'existe pas ! Mais des femmes bien réelles, en Israël, souffrent de cette situation. Il n'existe pas de mariage civil et le mariage dépend des lois judaïques. D'ailleurs, si vous êtes athées ou d'une autre religion, vous devez vous marier dans un autre pays et revenir faire enregistrer le mariage ! Quand aux lois, elle sont d'arrière garde : le divorce n'existe que dans un sens, si le mari est d'accord bien évidemment. Certaines femmes vont jusqu'à acheter le divorce de leur mari. Mais là encore, il ne faut pas conserver soi-même son argent, car le mari a le droit de le prendre ! Il a beaucoup de droits, en fait. Il peut battre sa femme à l'envie, elle lui appartient. Toutes les femmes avec qui il est marié lui appartiennent. Car monsieur peut être polygame ! Devinette : Combien peut-il avoir de femmes au maximum ? Une ? Trois ? 800 !

Plus d'infos : <http://www.france5.fr>

Conclusion

Tout cela me fait penser à une rumeur qui m'avait été rapportée, qui disait que dans un certain pays, un homme pouvait répudier sa femme par SMS (vive les nouvelles technologies !) ou en lui répétant trois fois qu'il ne voulait plus d'elle (les femmes sont-elles sourdes ?). Quand aux femmes voilées ou opprimées, il serait trop long d'en faire la liste. Je vais finir par croire que les droits de la femme ont encore du chemin à faire...